

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : GERER LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

En résumé

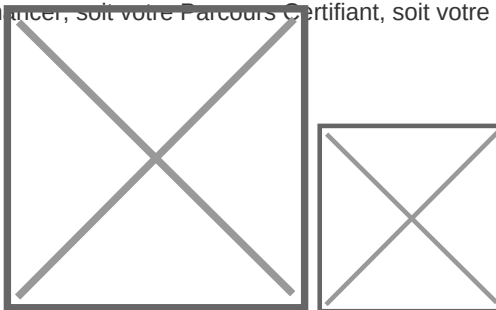
Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le [Certificat de Compétences en Entreprise](#) (CCE) est recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5371: [Consulter la fiche ici](#)

Référence

CIIN-CYCL-CCEGOI-01

La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation.

La certification est éligible au CPF. Vous pourrez ainsi financer, soit votre Parcours Certifiant, soit votre portefeuille de preuves mais aussi l'examen de certification.



Sa reconnaissance est nationale et a une durée illimitée.

CCI France Réseau CCE <https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce>

Cette formation en gestion des opérations à l'international vise à maîtriser l'activité de chargé d'opérations internationales. Vous développerez des compétences clés telles que la supervision des opérations douanières et l'optimisation des Incoterms et transport international. Ces savoirs entrent directement en jeu dans le cadre de la sécurisation de chaque étape des transactions. La formation s'attarde également sur la chaîne documentaire import/export et la conformité face aux exigences réglementaires du marché. Vous saurez identifier et réduire les risques douaniers et coûts.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation règles Incoterms 2020.](#)
- [Formation responsable d'entrepôt.](#)
- [Formation ventes triangulaires.](#)



Objectifs

La certification repose sur les domaines de compétences :

- Préparer des opérations d'import/export
- Superviser et sécuriser des opérations douanières
- Gérer la chaîne documentaire import/export à l'international



Programme

Référentiel d'évaluation

1 – Préparation des opérations d'import/export

- Analyser le contexte de mise en œuvre d'une opération d'import/export, en repérant les obligations et procédures résultant du cadre légal et réglementaire international et spécifique à la zone d'importation ou d'exportation à l'appui de sources fiables et actualisées, afin d'évaluer les contraintes à prendre en compte et les risques associés.
- Déterminer l'Incoterm à utiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération d'import/export à l'international, en tenant compte des spécificités du marché concerné et notamment des modalités de transport des marchandises, afin d'évaluer son impact et ses modalités de prise de compte sur l'organisation des opérations.
- Définir la nature et l'ordonnancement des actions à mettre en œuvre pour réaliser une opération d'import/export, en veillant au respect des processus et consignes de l'entreprise et en organisant la concertation avec les différentes parties prenantes internes et externes de la transaction, afin de sécuriser les opérations et de garantir leur conformité au regard des obligations

réglementaires et contractuelles.

2 – Supervision et sécurisation des opérations douanières

- Évaluer les risques et coûts associés d'une opération douanière, en analysant les obligations et procédures déclaratives à réaliser pour le dédouanement des marchandises et en tenant compte des barrières tarifaires et non tarifaires, afin d'identifier les moyens et actions permettant de sécuriser l'opération et d'en minorer les coûts.
- Réaliser le dédouanement des marchandises, en tenant compte des paramètres intervenant dans le calcul des droits et taxes à payer et en identifiant les éventuels régimes douaniers permettant d'optimiser le coût de l'opération, afin de garantir la mise à disposition des marchandises dans des conditions tarifaires optimales pour son entreprise.
- Définir la solution transport à utiliser pour l'acheminement des marchandises au regard de l'Incoterm, en sélectionnant les prestataires chargés de l'opération selon des critères de qualité, coûts et délais et en souscrivant, le cas échéant, une assurance ad-valorem, afin de sécuriser l'opération et de se prémunir de tout risque de perte ou d'accident.

3 – Gestion de la chaîne documentaire import/export à l'international

- Identifier les exigences documentaires et les formalités et procédures associées pour réaliser une opération d'import/export, en prenant en considération les spécificités du marché, de la nature des biens concernés, de la réglementation internationale et de celle propre à la zone de provenance ou de destination des marchandises, afin de recenser de façon exhaustive et suffisante les documents à produire et les formalités à remplir.
- Réaliser la documentation et les procédures associées à l'opération d'import/export à l'international, en veillant à l'exactitude et à la suffisance des informations renseignées et en respectant les délais impartis pour leur production, afin de garantir la conformité et la légalité des opérations et le respect des exigences documentaires contractuelles.
- Contribuer à l'efficacité de la gestion de la chaîne documentaire import/export de l'entreprise, en identifiant et en mettant en œuvre les outils et procédures dématérialisés en concertation avec les acteurs et services concernés, afin d'optimiser le traitement des opérations à l'international.



Méthodes pédagogiques

- Echanges préalables pour expliquer le dispositif, valider votre projet professionnel et construire votre parcours de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel doivent être validés.
Instance de certification : CCI France.